

# RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PRÉAVIS N° 86 -2025

Demande d'octroi du crédit-cadre de CHF 321'200.- TTC pour les honoraires et supports externes permettant l'implémentation du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2)

## Compte-rendu de la séance du 5 mai 2025

Les membres de la COFIN étaient:

Eugène Roscigno, Pascal Golay, Vincent Keller, Marie-Claude Kohler. François Delaquis – excusé, Carole Castillo, Melinda Zufferey Merminod, Pascal Waeber, Stéphane Montabert, Président-rapporteur

Municipalité: Mme Maystre, Municipale, remplaçait M. Clément, Syndic. Elle était accompagnée de M. Perrin, Boursier communal.

### Présentation du Préavis

Porté par l'Administration générale de la Commune, le Préavis demande un crédit pour payer des honoraires afin de mettre en place le nouveau Modèle Comptable Harmonisé (MCH2), une adaptation qui correspond à une obligation légale.

*Documentation supplémentaire disponible en annexe*

MCH2 implique une toute nouvelle classification des charges et revenus par nature. On passe à six positions (six chiffres) au lieu de quatre. Pour la nouvelle classification fonctionnelle, on passe à cinq positions au lieu de quatre. Enfin, il y a une nouvelle classification organique (politique) à cinq positions. La lecture des comptes va devenir sportive !

Les classifications par nature et fonctionnelles sont imposées, y compris leurs libellés ; mais la classification politique ne l'est pas. Autrement dit, on ne peut pas créer de nouveaux comptes.

<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>Résultat d'exploitation</b>
<b>Charges financières</b>	<b>Revenus financiers</b>	<b>Résultat financier</b>
		<b>Résultat opérationnel</b>
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>Revenus extraordinaires</b>	<b>Résultat extraordinaire</b>
		<b>Résultat total</b>

*Nouvelle présentation formelle des comptes de résultat (extrait de la présentation)*

Étonnamment, il y a deux normes que MCH2 ne retient pas :

- La mise en place du MCH2 n'impose pas aux Communes de réévaluer leur patrimoine financier, ce qui est un peu décevant et contraire au principe de l'image fidèle habituellement présent dans toutes les normes.
- Il n'y a pas non plus de consolidation, c'est-à-dire de reprise dans les comptes d'autres entités – on pourrait par exemple évoquer pour Renens des sociétés annexes comme le CACIB – pour avoir une vue d'ensemble de tout ce que la Commune possède.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le Canton ne le fait pas, et interdit donc logiquement aux Communes le faire. Reconnaissons aussi que mettre en place ces deux normes, si elles avaient été retenues, représenterait un énorme investissement.

Finalement, indépendamment de toute considération technique sur les normes comptables, le plus important n'est pas la façon dont on dépense les choses, mais la décision de dépenser elle-même, car celle-ci est le résultat de décisions politiques prises par les autorités.

### Questions des commissaires

Quel est l'effort de Renens pour implémenter MCH2?

- Si on analyse les chiffres évoqués dans le préavis, Renens envisage 576 heures de travail d'une société fiduciaire, et 1'000 heures du personnel de la Ville de Renens (essentiellement les services Finances et Informatique), ainsi qu'une personne en supplément. À titre d'exemple, pour faire le transfert de l'ancien modèle comptable au nouveau, Yverdon a embauché une personne à plein temps pendant deux ans... Nous trouvons que la façon de faire de Renens offre plus de souplesse.

Dans le découpage du projet en phases, quelle est la phase la plus importante ?

- Selon nous, la phase d'avant-projet, la phase préparatoire, est essentielle. C'est là qu'il faut apporter le plus grand soin pour qu'après le processus puisse se dérouler.

Les fonds actuels sont "réels" ? Correspondent-ils chacun à une somme d'argent quelque part ?

- Non, pas réellement. Il faudrait qu'ils aient chacun un compte de liquidité bloqué. Ils sont seulement comptables.

Les licences évoquées dans le préavis sont pour OFISA ?

- Non, ce sont des licences pour des logiciels comme ABACUS. OFISA est un revendeur et installateur de telles solutions.

Vu l'énorme charge de travail assumée par la Commune, risque-t-on de voir le travail habituel, classique, quelque peu laissé de côté ?

- Le travail de la phase préparatoire est essentiellement mené par le Boursier communal. La réalisation est déléguée pour alléger les services. Pour l'informatique, un EPT partiel seulement nous suffira, car OFISA connaît déjà l'écosystème informatique de Renens. Nous ne serons sollicités que pour répondre à d'éventuelles questions.

L'informatique de Renens est surtout là pour le support, et pour la gestion du changement. L'important est de comprendre les modifications dans les échanges de données entre systèmes. Bien que ce travail ne soit pas trivial, il ne requiert ni l'engagement d'un collaborateur, ni une augmentation du taux d'activité des collaborateurs existants.

### Délibération et vote

Lors des délibérations, la COFIN n'émet pas de remarque particulière.

Au vote, les conclusions du Préavis 86-2025 sont acceptées à l'unanimité.

## CONCLUSIONS

Le Conseil communal de Renens,

vu le préavis municipal N° 86-2025 concernant la demande d'un crédit-cadre d'un montant de CHF 321'200.- TTC pour les honoraires et supports externes permettant l'implémentation d'un nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2),

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet,

considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'ALLOUER à la Municipalité un crédit-cadre d'un montant CHF 321'200.- TTC pour les honoraires et supports externes permettant l'implémentation d'un nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2). Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 2000.3088.5060 « Implémentation du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) ».

2. DE PRENDE ACTE que soient portées au budget 2026 et suivants, les charges d'exploitation supplémentaires figurant au chapitre 8.5 des incidences financières.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2025.

## Signatures

Stéphane Montabert,  
Président-rapporteur

Eugène Roscigno

Pascal Golay

Vincent Keller

Marie-Claude Kohler

Pascal Waeber

Melinda Zufferey Merminod

Carole Castillo

François Delaquis

Ville de Renens

Implémentation  
MCH2

## Généralités

Le nouveau modèle va se décliner comme suit :

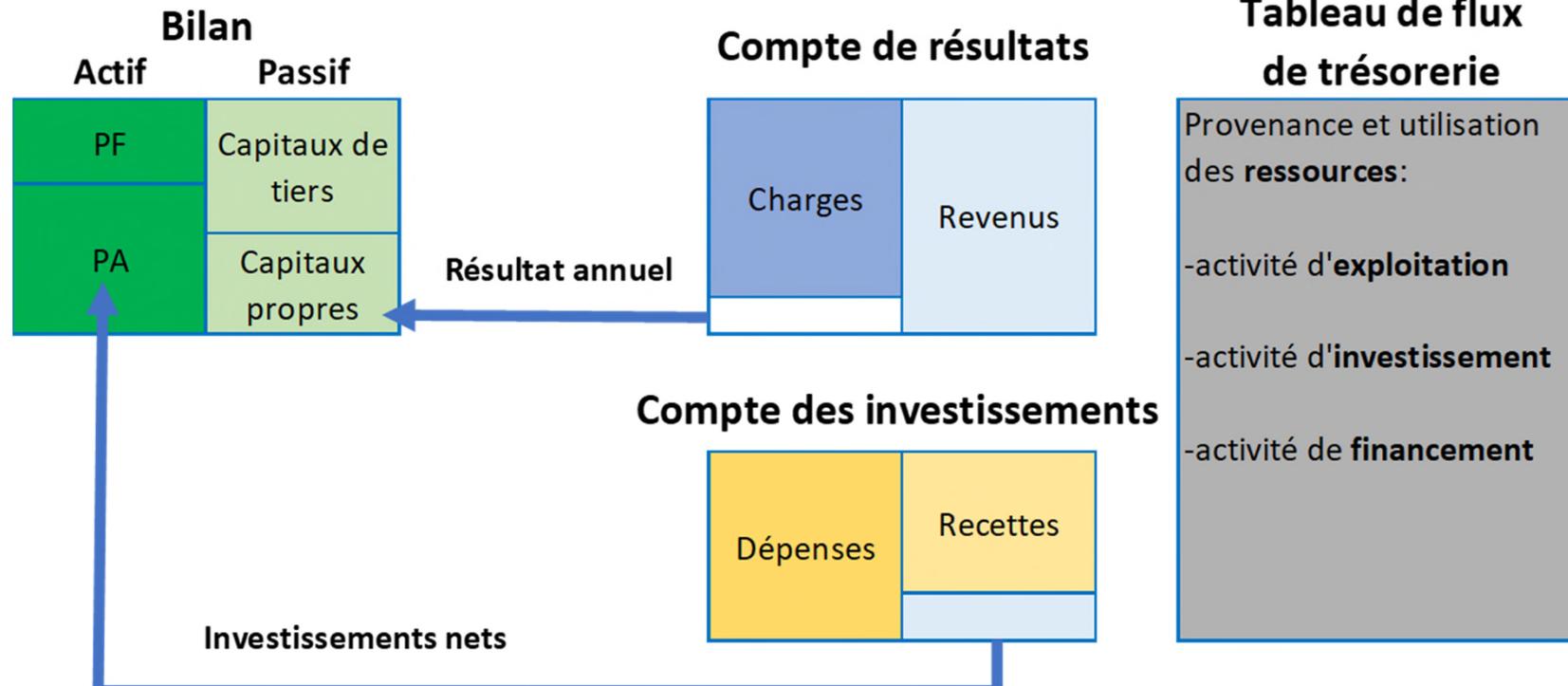
- Une nouvelle classification par nature (MCH2) – 6 positions
- Une nouvelle classification fonctionnelle (MCH2) – 5 positions

Et pour les communes de taille moyenne à importante :

- Une classification organique (politique) – 5 positions

**IMPORTANT** : les classifications par nature et fonctionnelles (MCH2) sont imposées, y compris leurs libellés.

# Etats financiers obligatoires



+ Annexe aux comptes



## **Structure de l'actif**

Dans le nouveau modèle MCH2 la structure de l'actif se déclinera comme suit :

### **➤ Patrimoine financier :**

Les communes vaudoises vont s'aligner sur la pratique de l'Etat de Vaud qui, en vertu du principe de prudence, ne prévoit aucune revalorisation des immobilisations du patrimoine financier.

### **➤ Patrimoine administratif :**

La distinction entre patrimoine administratif (PA) et patrimoine financier (PF) est maintenue, le compte des investissements continuant à faire état uniquement des opérations liées au PA. Les immobilisations continuent à être inscrites au bilan au net, donc après déduction des subventions.

## **Tableau de flux de trésorerie**

Le tableau de flux de trésorerie fera dorénavant partie intégrante du nouveau modèle comptable. Il présente les rentrées et les sorties de trésorerie de manière échelonnée en fonction de leur source (activité opérationnelle, activité d'investissement, activité de placement et activité de financement). Il permet de disposer d'une vue d'ensemble sur la capacité de la commune à autofinancer ses investissements, ainsi que sur l'apport de ses placements financiers et l'évolution de son recours aux emprunts.

## **Structure des Fonds propres**

Dans le nouveau modèle MCH2 la structure des Fonds propres se déclinera comme suit :

➤ **Financements spéciaux :**

Concerne les capitaux destinés à un but spécifique et alimentés par des recettes spécifiques (issues de taxes) qui lui sont affectés en raison d'un règlement (Gestion des déchets urbains, traitement des eaux usées, etc..).

➤ **Legs :**

Qui correspondent à des capitaux cédés à la collectivité publique par des tiers avec obligation de les affecter aux buts voulus par eux.

➤ **Réserve de politique budgétaire :**

Qui correspond à un compte unique de réserve non affecté qui est assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage.

➤ **Excédent / Découvert au bilan :**

Solde provenant des excédents et des déficits cumulés du compte de résultat.

**IMPORTANT : Toutes les réserves et fonds divers présents au bilan ne faisant pas actuellement l'objet d'un règlement approuvé par le Conseil communal seront réunis dans la Réserve de politique budgétaire. Cette réunion de plusieurs comptes fera l'objet d'un préavis au Conseil communal en temps utile.**

## Annexes au comptes

Principes et normes pour la présentation des comptes annuels	Page standard d'explications
Etat du capital propre	Montants et variations financements spéciaux / fonds / réserves / préfinancements
Tableau des immobilisations	Liste des immobilisations et suivi de leur amortissement + valeur fiscale / revenus PF
Tableau des associations de communes	Détails concernant les relations financières entre la commune et les associations de communes dont elle est membre (contributions et quotes-parts de la dette)
Tableau des titres et des participations	Détails concernant les titres et les participations détenues par la commune
Tableau des prêts et des garanties	Recensement et explication des activités pouvant conduire à un engagement

## Compte de résultat à plusieurs niveaux (MCH2)

<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>Résultat d'exploitation</b>
<b>Charges financières</b>	<b>Revenus financiers</b>	<b>Résultat financier</b>
		<b>Résultat opérationnel</b>
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>Revenus extraordinaires</b>	<b>Résultat extraordinaire</b>
		<b>Résultat total</b>

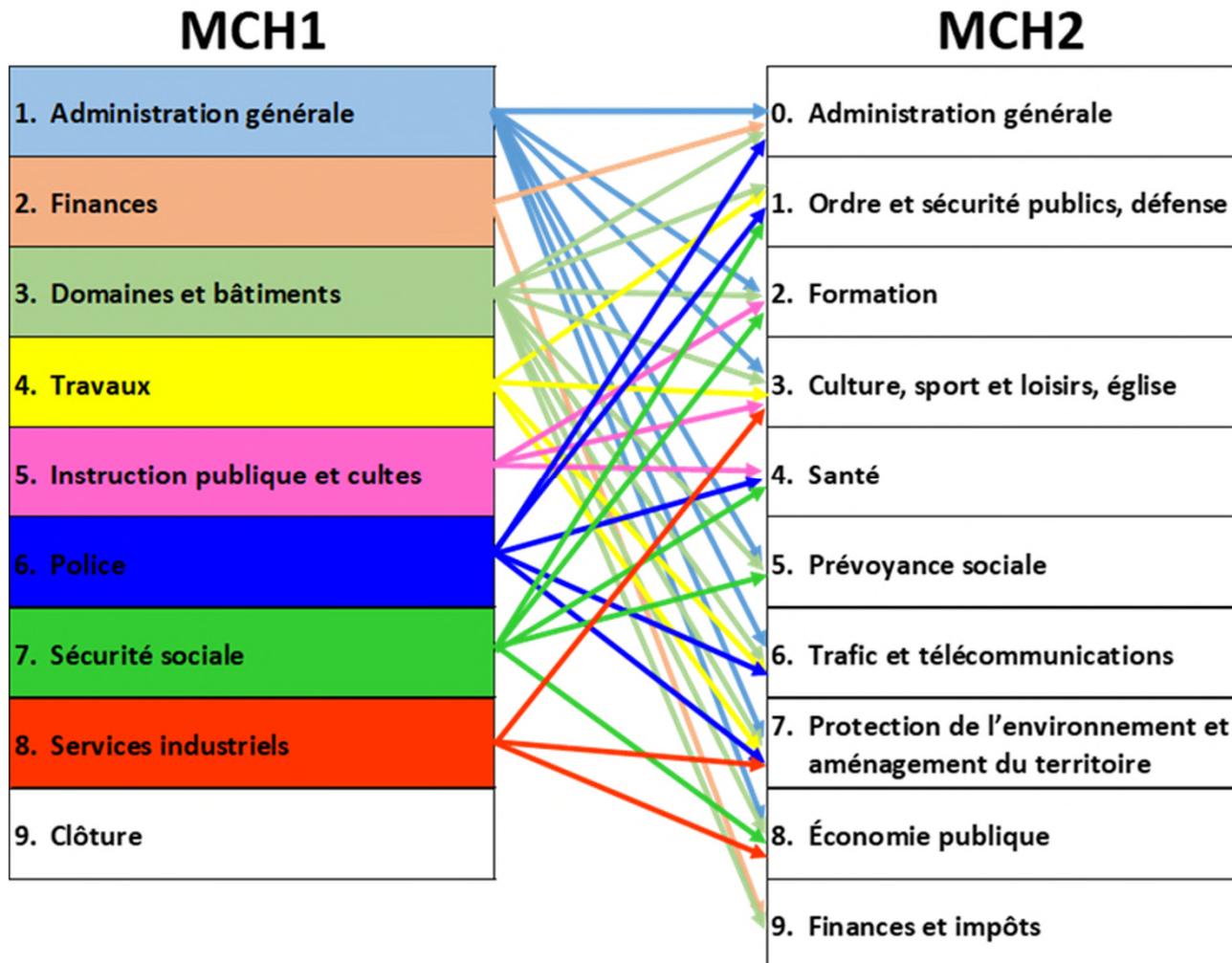
## Classification par nature (MCH2)

Compte de fonctionnement (PCV)		Compte de résultats (MCH2)
3 CHARGES		3 CHARGES
30 Autorités et personnel		30 Charges de personnel
31 Biens, services, marchandises		31 Charges de biens et services et autres charges d'expl.
32 Intérêts passifs		32 Charges d'armement (réservé à la Confédération)
33 Amortissements (PA + PF)		33 Amortissements du patrimoine administratif
34 Non utilisé dans PCV		34 Charges financières <sup>1)</sup>
35 Rmbts, participations et subv. à des coll. publiques		35 Attributions aux fonds et financements spéciaux
36 Aides et subventions		36 Charges de transfert <sup>2)</sup>
37 Non utilisé dans PCV		37 Subventions redistribuées
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux		38 Charges extraordinaires (nouveau)
39 Imputations internes		39 Imputations internes
4 REVENUS		4 REVENUS
40 Impôts		40 Revenus fiscaux
41 Patentes, concessions		41 Patentes et concessions
42 Revenus du patrimoine		42 Taxes et redevances
43 Taxes, émoluments, produits des ventes		43 Revenus divers
44 Parts à des recettes cantonales		44 Revenus financiers
45 Participations et remboursements de coll. publiques		45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
46 Autres participations et subventions		46 Revenus de transferts
47 Non utilisé dans PCV		47 Subventions à redistribuer
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		48 Revenus extraordinaires (nouveau)
49 Imputations internes		49 Imputations internes

<sup>1)</sup> Y compris amortissements du patrimoine financier

<sup>2)</sup> Y compris amortissements des subventions à l'investissement

## Classification fonctionnelle (MCH2)



# Présentation fonctionnelle

Comptes publiés

Dans Abacus F21						Désignation	Comptes	
1er niveau	2ème niveau ANALYTIQUE PROJET				Charges		Revenus	
<b>TOTALISATEUR</b>			<b>217</b>			<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>	<b>184'450.00</b>	<b>300.00</b>
<b>REGROUPEMENT (au niveau 1)</b>			<b>2170</b>			<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>184'450.00</b>	<b>300.00</b>
				2170.3111.03		(IM)Achats MOBILIER de bureau (adminis. scolaire)	50.00	
				2170.3112.00		(IM)Achats de MOBILIER scolaire	1'650.00	
				2170.3121.00		(IM)Achats et consommation d'eau	3'000.00	

## Présentation organique (ex : Direction Badolog)

Comptes publiés

Dans Abacus F21						Désignation	Comptes	
1er niveau	2ème niveau ANALYTIQUE PROJET						Charges	Revenus
<b>TOTALISATEUR</b>				<b>217</b>		<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>	<b>184'450.00</b>	<b>300.00</b>
<b>REGROUPEMENT (au niveau 1)</b>				<b>2170</b>		<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>184'450.00</b>	<b>300.00</b>
				2170.3111.03		(IM)Achats MOBILIER de bureau (adminis. scolaire)	50.00	
				2170.3112.00		(IM)Achats de MOBILIER scolaire	1'650.00	
				2170.3121.00		(IM)Achats et consommation d'eau	3'000.00	
<b>TOTALISATEUR</b>				<b>963</b>		<b>IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>61'850.00</b>	<b>30'600.00</b>
<b>REGROUPEMENT (au niveau 1)</b>				<b>9630</b>		<b>Immeubles du patrimoine financier</b>	<b>61'850.00</b>	<b>30'600.00</b>
				9630.3121.00		(IM)Achats et consommation d'eau	900.00	
				9630.3122.00		(IM)Achats et consommation de gaz	7'000.00	
				9630.3123.00		(IM)Achats et consommation d'électricité	2'700.00	
				9630.3141.00		(IM)Bâtiment - Entretien courant	9'700.00	
				9630.3141.01		(IM)Bâtiment - Rénovation et travaux spéciaux	31'500.00	

## Présentation organique (Ex : Direction Badolog)

Détail non publié

Dans Abacus F21							Comptes	
1er niveau	2ème niveau ANALYTIQUE PROJET					Désignation	Charges	Revenus
<b>TOTALISATEUR</b>				<b>217</b>		<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>	<b>184'450.00</b>	<b>300.00</b>
<b>Section</b>	(Abaimmo)					<b>217001</b>	<b>133'400.00</b>	
2170	217001					217001.3111.03 (IM)Achats MOBILIER de bureau (adminis. scolaire)	50.00	
2170	217001					217001.3112.00 (IM)Achats de MOBILIER scolaire	850.00	
2170	217001					217001.3121.00 (IM)Achats et consommation d'eau	1'200.00	
<b>Section</b>	(Abaimmo)					<b>217002</b>	<b>36'600.00</b>	<b>300.00</b>
2170	217002					217002.3112.00 (IM)Achats de MOBILIER scolaire	400.00	
2170	217002					217002.3121.00 (IM)Achats et consommation d'eau	1'100.00	
<b>Section</b>	(Abaimmo)					<b>217003</b>	<b>14'450.00</b>	
2170	217003					217003.3112.00 (IM)Achats de MOBILIER scolaire	400.00	
2170	217003					217003.3121.00 (IM)Achats et consommation d'eau	700.00	

# Présentation organique (Ex : Direction Badolog)

Détail non publié

Dans Abacus F21						Comptes	
1er niveau	2ème niveau ANALYTIQUE PROJET				Désignation	Charges	Revenus
<b>TOTALISATEUR</b>				<b>963</b>	<b>IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>61'850.00</b>	<b>30'600.00</b>
<b>Section</b>	(Abaimmo)			<b>963001</b>	<b>Source 3 - CRA</b>	<b>52'000.00</b>	
9630	963001			963001.3121.00	(IM)Achats et consommation d'eau	500.00	
9630	963001			963001.3122.00	(IM)Achats et consommation de gaz	7'000.00	
9630	963001			963001.3123.00	(IM)Achats et consommation d'électricité	2'000.00	
9630	963001			963001.3141.00	(IM)Bâtiment - Entretien courant	8'400.00	
9630	963001			963001.3141.01	(IM)Bâtiment - Rénovation et travaux spéciaux	31'500.00	
<b>Section</b>	(Abaimmo)			<b>963002</b>	<b>Neuve 4b</b>	<b>8'300.00</b>	<b>9'600.00</b>
9630	963002			963002.3123.00	(IM)Achats et consommation d'électricité	700.00	
9630	963002			963002.3141.00	(IM)Bâtiment - Entretien courant	1'200.00	
9630	963002			963002.3141.02	(IM)Bâtiment - Contrats maintenance	500.00	
<b>Section</b>	(Abaimmo)			<b>963003</b>	<b>Bourg-Dessus 17 - Ass. Quart Monde</b>	<b>1'150.00</b>	<b>21'000.00</b>
9630	963003			963003.3121.00	(IM)Achats et consommation d'eau	400.00	
9630	963003			963003.3141.00	(IM)Bâtiment - Entretien courant	100.00	
9630	963003			963003.3141.02	(IM)Bâtiment - Contrats maintenance	300.00	
<b>Section</b>	(Abaimmo)			<b>963004</b>	<b>Neuve 1 - (ex Corso)</b>	<b>400.00</b>	
9630	963004			963004.3141.00	(IM)Bâtiment - Entretien courant		
9630	963004			963004.3141.02	(IM)Bâtiment - Contrats maintenance		

## Nombre d'heures estimées au projet MCH2

Tâches	Heures Ofisa	Heures Ville de Renens
<b>Phase d'avant-projet partiel</b> : création et conversion du plan comptable MCH1 à MCH2	0.00	200.00
<b>Phase d'initialisation</b> : analyse détaillée finance, salaires, Abalmmo, reporting et interface	32.00	48.00
<b>Phase de conception</b> : travaux préparatoires, copie et transferts, nettoyage des données, vérification de comptes importés	36.00	8.00
<b>Phase de réalisation</b> : reprises des données et paramétrage finance, salaires, reporting, immobilisations, contrôle des données importées	332.00	624.00
<b>Phase de déploiement</b> : assistance au démarrage finance, salaires, Abalmmo, immobilisations et formation	80.00	80.00
<b>Phase de gestion de projet</b> : organisation, pilotage et suivi	96.00	40.00
<b>Total des heures estimées</b>	<b>576.00</b>	<b>1'000.00</b>

Tarif horaire Ofisa : CHF 220.- HT – Tarif horaire bureau Fiduciaire CHF 150.- HT

## Description des coûts

<b>Genre :</b>	<b>Crédit-cadre : implémentation MCH2 dans l'ERP Abacus</b>	
Durée d'amortissement :	5 ans	
Numérotation	Désignation	Montants (arrondi à la centaine)
1.	Phase av-proj. partiel + initialisation : assuré p/le Service finances	0.00
2.	Phase de gestion de projet : assuré par le Service des finances	0.00
3.	Prestations Ofisa Informatique	126'700.00
4.	Reporting MCH2 Ofisa Informatique	5'400.00
5.	Prestations pour interfaces programmes de tiers	20'000.00
6.	Prestations bureau fiduciaire	106'800.00
	<b>Sous-total HT</b>	<b>258'900.00</b>
7.	Divers et imprévus 10 %	25'900.00
	<b>Total HT</b>	<b>284'800.00</b>
8.	TVA 8.1 %	23'100.00
	<b>Total TTC</b>	<b>307'900.00</b>

## Description des coûts

<b>Genre :</b>	<b>Crédit-cadre : acquisition module immobilisations</b>	
Durée d'amortissement :	5 ans	
Numérotation	Désignation	Montants (arrondi à la centaine)
1.	Acquisition et mise en place module immobilisations	12'300.00
2.	TVA 8.1 %	1'000.00
	<b>Total TTC</b>	<b>13'300.00</b>

<b>Récapitulation générale</b>	
	<b>Montants CHF</b>
Implémentation MCH2 dans l'ERP Abacus	307'900.00
Acquisition module immobilisations	13'300.00
<b>Total des coûts bruts estimés TTC</b>	<b>321'200.00</b>

The background is a solid red color. Two thin white curved lines sweep across the scene from the left side towards the right, creating a sense of movement and framing the central text.

Ville de  
**Renens**

Une différence créative